

# COMPTES SOCIAUX DE SANEF SA

# Comptes sociaux Sanef SA

## Comptes de résultat

(en milliers d'euros)

	Note	2003	2002
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2.1.1</b>	<b>780 890</b>	<b>761 102</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(426 769)</b>	<b>(761 102)</b>
Achats et charges externes	2.1.2	(90 042)	(90 698)
Charges de personnel	2.1.3	(96 822)	(94 122)
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	2.1.4	9 111	14 322
Impôts et taxes	2.1.5	(88 913)	(86 597)
Dotations aux amortissements et aux provisions	2.1.6	(160 103)	(165 440)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>354 120</b>	<b>338 566</b>
Charges et produits financiers	2.1.7	(173 081)	(178 778)
<b>RÉSULTAT COURANT</b>		<b>181 040</b>	<b>159 788</b>
Charges et produits exceptionnels	2.1.8	(41 289)	(193 232)
Participation des salariés	2.1.9	(2 384)	(10 166)
Impôt sur les résultats	2.1.10	(18 695)	(67 919)
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>118 672</b>	<b>(111 528)</b>

## Autres soldes intermédiaires de gestion

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Valeur ajoutée	690 848	670 403
Excédent brut d'exploitation	505 112	489 684
Marge EBE	64,68 %	64,34 %
EBITDA (1)	511 839	493 840
Marge EBITDA	65,55 %	64,90 %
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>270 374</b>	<b>232 419</b>

(1) Résultat d'exploitation corrigé de la charge de participation et hors dotations aux amortissements et aux provisions.

# Bilans

## Actif

(en milliers d'euros)

	Note	2003	2002
Immobilisations incorporelles	2.2.1	3 683	5 633
Immobilisations corporelles			
- Domaine concédé	2.2.2	5 478 417	5 358 811
- Amortissements		(1 862 367)	(1 730 058)
Immobilisations financières	2.2.3	287 903	288 147
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>3 907 636</b>	<b>3 922 533</b>
Stocks et en-cours	2.2.4	4 848	5 149
Clients et comptes rattachés	2.2.5	44 826	46 589
Autres créances et comptes de régularisation	2.2.6	68 884	76 476
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	2.2.7	141 228	24 584
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>259 786</b>	<b>152 798</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>4 167 422</b>	<b>4 075 331</b>

## Passif

(en milliers d'euros)

	Note	2003	2002
Capital		48 322	48 322
Primes et réserves		6 287	6 287
Report à nouveau		493 282	604 810
Résultat		118 672	(111 528)
Subventions d'investissement		90 681	87 708
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2.2.8</b>	<b>757 244</b>	<b>635 599</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2.2.9</b>	<b>180 205</b>	<b>246 074</b>
Emprunts et dettes financières	2.2.10	2 974 947	2 930 231
Fournisseurs et comptes rattachés	2.2.11	18 418	15 625
Autres dettes et comptes de régularisation	2.2.12	236 608	247 801
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>3 229 973</b>	<b>3 193 658</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>4 167 422</b>	<b>4 075 331</b>

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Emprunts et dettes financières	2 974 947	2 930 231
Trésorerie	141 228	24 584
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>2 833 719</b>	<b>2 905 647</b>
<b>VARIATION 2003-2002</b>	<b>(71 928)</b>	

## Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	2003	2002
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>118 672</b>	<b>111 528</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité.		
Amortissements et provisions	99 778	376 202
Provision pour risque sur ARD		20 340
Plus value / moins value de cession	55 551	(11)
Impact des changements de principes comptables		(49 211)
Autres	(3 627)	(3 373)
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>270 374</b>	<b>232 419</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Créances	9 560	(24 074)
Charges constatées d'avance	(212)	(413)
Stock en cours	301	809
Dettes d'exploitation et diverses	9 991	(2 211)
Autres	(27 259)	27 434
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ</b>	<b>(7 619)</b>	<b>1 545</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b>	<b>262 755</b>	<b>233 964</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(205 479)	(137 643)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	468	44
Variation nette des autres immobilisations financières		(175 319)
Variation du besoin en fonds de roulement sur opérations d'investissements	14 774	11
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(190 237)</b>	<b>(312 907)</b>
Dividendes versés aux actionnaires		(58 756)
Remboursement des avances SAPN (compensation)		99 549
Subventions d'investissement reçues	6 600	8 882
Emission d'emprunts	220 000	274 000
Remboursement d'emprunts et avances ADF	(182 177)	(230 002)
Autres variations	(297)	(3 518)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>44 126</b>	<b>90 155</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>116 644</b>	<b>11 211</b>
Trésorerie d'ouverture	24 584	13 374
Trésorerie de clôture	141 228	24 584

# Annexe aux Comptes

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan, au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative.

## PRESENTATION DE LA SOCIETE

- La société Sanef est titulaire d'un contrat principal de concession autoroutière dont le terme a été fixé au 31 décembre 2028 et en vertu duquel elle exploite 1 316 kilomètres d'autoroutes en service au 31 décembre 2003.
- La société Sanef achève actuellement la négociation d'un nouveau cahier des charges destiné à construire l'équilibre à long terme de la concession suite à la réforme mise en œuvre par l'ordonnance du 28.03.01 qui s'est notamment traduite par l'abandon de la garantie de l'Etat et la prolongation à 2028 de l'échéance de la concession. La négociation concerne également le contrat d'entreprise 2004-2008 qui assurera à la Société les évolutions tarifaires lui permettant la mise en œuvre des opérations programmées.
- Plan de recapitalisation de SAPN :

Le plan de financement, présenté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de SAPN du 23 octobre 2001, s'est traduit en 2002 et 2003 par :

- a) Une convention signée le 31 janvier 2002 définissant le plan de subventions exceptionnelles, réparties sur la période 2002 à 2006, et les modalités de son suivi.
- b) L'avenant du 24 mai 2002 aux conventions d'avances intra-groupe pour les déficits de trésorerie de SAPN pour les exercices 1997, 1998, 1999 et 2000, qui a eu pour effets :
  - l'abandon au 1<sup>er</sup> juin 2002 par Sanef au profit de SAPN, du montant des produits de l'indexation attachée à la créance, soit 4 943 milliers d'euros,
  - de rendre exigible le principal de la créance détenue par Sanef, soit 99 549 208,26 euros.
- c) L'augmentation de capital décidée le 11 juin 2002 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de SAPN, n'a été souscrite que par Sanef pour un total de 243 997 864,50 euros. Elle a été précédée d'une première réduction de capital de 21 507 341,40 euros par apurement d'une partie des pertes du passé figurant en report à nouveau. Le capital a été appelé et libéré en septembre 2002 pour 179 823 083,70 euros, dont 99 549 208,26 euros par compensation de la créance liquide de Sanef vis-à-vis de SAPN et 80 273 875,44 euros en numéraire. Le solde de 64 174 780,80 euros est libérable dans les cinq ans. À l'issue de l'augmentation, une deuxième réduction par apurement des pertes a ramené le capital social de SAPN à 5 millions d'euros.
- d) Le 30 décembre 2002, Sanef a versé à SAPN une première subvention de 27 914 milliers d'euros. Par ailleurs dans les comptes 2002, la créance conditionnée de 221 000 milliers d'euros, représentant le solde du plan de subventions faisant peser sur la société un risque réel, Sanef a décidé d'enregistrer, dans les comptes 2002, une provision pour risques de 212 000 milliers d'euros correspondant à la dette conditionnée actualisée à la fin décembre 2002.

Le 31 décembre 2003, Sanef a versé à SAPN une deuxième subvention de 52 200 milliers d'euros. La provision pour risques de 212 000 milliers d'euros existante fin 2002 a été ramenée à 148 700 milliers d'euros.

## FAITS MARQUANTS 2003

Pour 2003, le chiffre d'affaires de Sanef s'élève à 781 M€, soit une hausse de 2,6 % par rapport à 2002.

L'augmentation des recettes de péage de 3,6 % résulte d'une hausse des trafics modérée (1,1 %) et d'un relèvement des tarifs au 1<sup>er</sup> février 2003 (1,73 % pour les VL et de 3,39 % pour les PL).

## Annexe aux Comptes

Les autres recettes, générées par l'activité des installations commerciales, les services Télécom et les ventes abonnements, diminuent de 15,8 % ; cette baisse est due principalement à la baisse des recettes Télécoms (fins de contrats suite à des regroupements ou des disparitions d'opérateurs).

Les ventes d'abonnement concernent les ventes de télépéage Liber-T et les abonnements pour les Poids Lourds (réduction CAPLIS). Les 210 000 badges de télépéage commercialisés au 31 décembre 2003 par Sanef SA, dont 65 000 au cours du seul exercice 2003, font de la société le leader français de cette technologie.

Principale source de réduction du coût de la collecte au péage, le télépéage est surtout un moyen d'améliorer le service aux clients en simplifiant le paiement et en réduisant le temps d'attente au péage.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont stables à 427 M€ contre 423 M€ en 2002, suite une augmentation des charges de personnel et à une diminution de la dotation aux amortissements et provisions.

Les charges de personnel, grâce à un effectif moyen pondéré stable (2 432 personnes Equivalent Temps Plein contre 2 436 en 2002), augmentent légèrement de 2,9 %. L'évolution des salaires et traitements est de 2,6 % correspondant aux évolutions de la valeur du point et aux effets report. Pour les charges sociales, l'évolution est de 6,2 %, cette évolution étant due principalement à l'impact de la loi Fillon pour 0,5 million d'euros et une augmentation de la provision retraite pour 0,2 M€.

La dotation aux amortissements passe de 165 à 160 M€, dont 130 M€ concernent la dotation de caducité. Une reprise de provision sur créances devenues irrécouvrables concernant l'activité Télécom a été effectuée pour 3,8 millions d'euros.

L'excédent brut d'exploitation augmente de 3,1 %, ce qui traduit notre capacité à améliorer la productivité de l'exploitation de notre concession. Pour la première fois depuis 1999, le ratio EBE/CA cesse de diminuer et passe de 64,34 % à 64,68 %.

Une augmentation du chiffre d'affaires et une stabilité des charges d'exploitation conduisent naturellement à une augmentation du résultat d'exploitation de 4,6 %.

### Résultat courant

Les frais financiers sont maîtrisés, grâce à un endettement en faible augmentation et à une trésorerie positive.

Le résultat courant passe de 160 M€ à 181 M€, soit une augmentation de 13,1 %.

### Résultat net

Malgré l'amortissement exceptionnel des travaux préparatoires de l'A16 en Île-de-France (54,2 M€) dû à la sortie de cette section d'autoroute de la concession, le résultat net progresse et s'établit à 119 M€ contre -112 en 2002. Rappelons que le résultat net de 2002 était fortement affecté par la charge exceptionnelle de 212 M€ versés au titre du plan de recapitalisation de SAPN. La participation des salariés, après un exercice extraordinaire en 2002 à 10,2 M€, retrouve un niveau conforme à celui de 2001 (2,4 M€ en 2003, 2,1 M€ en 2001).

En 2003, Sanef a investi 211 M€ consacrés essentiellement à la poursuite de la construction de l'autoroute A29 et à l'extension de la couverture de la radio d'information routière 107.7 FM à la section Châlons/Troyes de l'A26.

Le résultat net par action passe de 3,51 en 2002 à 13,21 euros.

### Bilan Sanef SA

Les immobilisations du domaine concédé, soit 1 316 km d'autoroute au 31 décembre 2003, augmentent de 120 M€, dues essentiellement à la construction de l'A29 et aux Investissements de Construction sur Autoroutes en Service (ICAS) et à la diminution de 54,2 M€ du poste d'immobilisations en cours correspondant aux travaux préliminaires de l'A16. La dotation de l'exercice aux amortissements est de 164 M€, dont 131 M€ concernent les amortissements de caducité.

Les immobilisations financières s'élèvent à 288 M€, la participation dans SAPN étant comptabilisée pour 285 M€.

L'augmentation substantielle des valeurs mobilières de placement qui, passent de 25 M€ en 2002 à 141 M€ en 2003, s'explique pour 59 M€ par l'imputation de taxe sur les déclarations de TVA. Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des SICAV de trésorerie, des bons de caisse, et des certificats de dépôt négociables. Il n'y a pas de produit latent sur ces valeurs.

Les capitaux propres de Sanef SA s'améliorent de 122 M€, grâce à l'affectation du résultat net de l'exercice de 119 M€.

## Endettement

Les emprunts et dettes financières augmentent légèrement pour passer de 2 930 à 2 975 M€.

Sur ce montant, 2 873 M€ concernent des emprunts souscrits auprès de la CNA (Caisse Nationale des Autoroutes), dont 90 % à taux fixes. La part à plus de cinq ans représente 1 974 M€. Le taux nominal moyen pondéré sur les emprunts CNA est de 6,21 % pour 2003 contre 6,52 % pour 2002.

Après déduction d'une trésorerie positive de 141 M€, l'endettement net s'élève à 2 834 M€, soit un ratio d'endettement (gearing ratio) de 3,74. Si on élimine la trésorerie positive de 76 M€ provenant de la taxe sur déclaration de TVA, le ratio d'endettement passe à 3,85.

## PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général.

Les comptes de l'exercice 2003 ont été établis selon les mêmes principes comptables et la même présentation que ceux de l'exercice 2002.

Conformément aux dispositions des règlements du CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002 et n° 2003-07 du 12 décembre 2003 relatifs à l'amortissement et la dépréciation des actifs, la société Sanef avait opté, dès les comptes 2002, pour la mise en œuvre de la comptabilisation des actifs par composants pour les dépenses de grosse réparation dites de première catégorie.

## EXPLICATIONS DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU BILAN ET DE LEURS VARIATIONS

### 2.1. Compte de résultat

#### 2.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit de la manière suivante :

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Péages	746 827	720 608
Ventes d'abonnements	7 370	6 549
Redevances des installations commerciales	14 007	14 681
Ventes de carburants et services divers	1 097	1 168
Services Télécom	8 931	15 330
Prestations d'ingénierie et ventes de systèmes	2 658	2 766
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>780 890</b>	<b>761 102</b>

#### a) Péages

Le tableau ci-dessous explique l'évolution du chiffre d'affaires « péages » entre 2003 et 2002.

<b>EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PÉAGES 2003-2002</b>	<b>3,6 %</b>
Croissance du trafic à réseau stable	1,1 %
Impact de l'évolution des tarifs (1)	1,6 %
Impacts autres (2)	0,9 %

(1) Au 1<sup>er</sup> février 2003, la hausse des tarifs a été de 1,73 % pour les VL et de 3,39 % pour les PL.

(2) Principalement majoration des coefficients de classe et croissance du réseau non stable.

## Annexe aux Comptes

### b) Ventes d'abonnements

Ces ventes constituent de plus en plus une activité à part entière notamment avec le développement du télépéage Liber-t.

### c) Redevances des installations commerciales

Ces redevances incluent une quote-part de reprise des « participations des exploitants d'installations commerciales » aux infrastructures.

### d) Ventes de carburant et services divers

Ces prestations sont réalisées sur le réseau ou à proximité immédiate.

### e) Services télécoms

Ils correspondent aux locations de fibres optiques ou de pylônes à des opérateurs de télécommunication. La diminution observée correspond à des fins de contrats suite à des regroupements ou des disparitions d'opérateurs.

### f) Prestations d'ingénierie et ventes de systèmes

Les services d'ingénierie portent essentiellement sur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et du conseil ou de la vente de systèmes de péage et de télématique.

## 2.1.2 Achats et charges externes

Les achats et charges externes se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Energie, fournitures et pièces détachées (1)	(14 049)	(12 146)
Entretien sur infrastructures	(17 192)	(21 532)
Entretien courant	(9 067)	(9 508)
Redevance domaniale	(23 467)	(22 816)
Autres charges externes	(26 267)	(24 696)
<b>ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>(90 042)</b>	<b>(90 698)</b>

(1) Dont en 2003 une augmentation d'environ 1,5 million d'euros de la consommation de sel et fondants en raison d'un hiver plus rigoureux.

La redevance domaniale instituée par le décret n° 97-606 du 31 mai 1997 est due par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour l'occupation du domaine public.

## 2.1.3 Charges de personnel

### a) Analyse des charges

Les charges de personnel de la société Sanef se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Salaires et traitements	(64 771)	(63 946)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(29 325)	(27 878)
Intéressement et abondement plan d'épargne	(2 727)	(2 298)
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>(96 822)</b>	<b>(94 122)</b>

Après retraitement des impacts du changement de la méthode de calcul des provisions de congés payés et compte épargne temps, l'évolution des salaires et traitements est de 2.6 % entre 2002 et 2003 correspondant aux évolutions de la valeur du point et aux effets report.

Pour les charges sociales, l'évolution est de 6.2 %, cette évolution est essentiellement due à l'impact de la loi Fillon (mise en place au 1/07/03) pour 0,5 million d'euros et une augmentation de la provision retraite pour 0,2 million d'euros.

#### b) Effectifs moyens pondérés

Les informations détaillées ci-dessous concernent les effectifs moyens pondérés de la société (indice bilan social : 114.2).

	2003	2002
Cadres	224	203
Agents de maîtrise	589	584
Employés	1 619	1 649
<b>TOTAL DES EFFECTIFS</b>	<b>2 432</b>	<b>2 436</b>

#### 2.1.4 Autres produits et charges (nets) d'exploitation

Ce poste, présenté en déduction des charges d'exploitation, comprend principalement des transferts de charges et des remboursements reçus dans le cadre de sinistres.

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Transfert de charges immobilisées	3 299	3 721
Remboursement de sinistres	4 211	4 102
Autres (1)	1 601	6 499
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES (NETS) D'EXPLOITATION</b>	<b>9 111</b>	<b>14 322</b>

(1) Evolution du poste « Autres » :

- en 2003, le poste « Autres » comprend notamment les subventions d'exploitation pour 1 040 milliers d'euros, des produits accessoires divers pour 4 080 milliers d'euros (dont 2 916 milliers d'euros d'indemnité de résiliation fibre optique) et 4 277 milliers d'euros de pertes sur créances exercices antérieurs (dont 3 800 milliers d'euros pour l'activité Télécoms).

- en 2002, le poste « Autres » comprenait un montant de 4 082 milliers d'euros de produits non récurrents sur l'activité de location de fibres optiques (suite à l'abandon d'une option de réservation et des indemnités de résiliation de contrats qui ont fait parallèlement l'objet sur 2002 de provisions (cf. 3.1.6).

#### 2.1.5 Impôts et taxes

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Taxe d'aménagement du territoire	(65 862)	(65 036)
Taxe professionnelle	(19 551)	(18 238)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(1 689)	(1 815)
Autres impôts et taxes	(1 811)	(1 508)
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>(88 913)</b>	<b>(86 597)</b>

La taxe d'aménagement du territoire s'élève à 6,86 euros par millier de kilomètres parcourus.

## Annexe aux Comptes

## 2.1.6 Dotations aux amortissements et aux provisions

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Amortissement pour dépréciation des chaussées (1)	(16 775)	(12 797)
Amortissement pour dépréciation des immobilisations	(15 978)	(18 113)
Amortissement de caducité des immobilisations (2)	(131 610)	(130 629)
Autres dotations nettes aux provisions (3)	4 260	(3 901)
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>(160 103)</b>	<b>(165 440)</b>

(1) Suite au changement de méthode au 1<sup>er</sup> janvier 2002 sur les « actifs par composants ».

(2) La dotation de caducité 2003 se décompose en : 130 726 milliers d'euros sur investissement de construction, 884 milliers d'euros sur investissement d'exploitation.

(3) Dont une reprise de provisions sur créances devenues irrécouvrables pour 3 800 milliers d'euros. (cf. page 14 : perte sur créances exercices antérieurs activité Télécoms).

## 2.1.7 Charges et produits financiers

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Intérêts et indexation des emprunts	(186 046)	(190 094)
Indexation sur avance à SAPN (1)		4 943
Intérêts intercalaires immobilisés	5 752	3 884
Amortissement des frais d'émission et des primes sur emprunts	(1 274)	(1 370)
Autres produits financiers (2)	8 487	3 859
<b>CHARGES FINANCIÈRES NETTES</b>	<b>(173 081)</b>	<b>(178 778)</b>

(1) Ce produit correspond à l'effet de l'indexation sur les avances de Sanef à sa filiale, depuis l'origine et jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2002, date à laquelle elles sont devenues exigibles. Conformément aux méthodes comptables applicables, aucun produit n'avait été enregistré au cours des exercices antérieurs. Ce produit de 2002 a donc un caractère non-récurrent et a fait par ailleurs l'objet d'un abandon de créance (cf.1) dans le cadre du plan de recapitalisation de SAPN.

(2) Dont en 2003 reprise de provision de garantie sur emprunt devenue sans objet pour 4 591 milliers d'euros.

## 2.1.8 Charges et produits exceptionnels

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Actifs bruts chaussées au 01/01/2002 (1)		128 969
Dotations aux amortissements chaussées au 01/01/2002 (1)		(79 758)
Plus-values et moins-values de cession d'immobilisations (2)	(55 551)	11
Abandon de la créance d'indexation sur avance à SAPN (3)		(4 943)
Subventions accordées dans le cadre de la recapitalisation de SAPN (4)	(52 200)	(27 914)
Dotations et reprises aux provisions pour risques et charges (SAPN) (5)	63 300	(212 000)
Amortissement des subventions d'investissement	3 627	3 373
Autres (6)	(465)	(971)
<b>CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(41 289)</b>	<b>(193 232)</b>

(1) Suite au changement de méthode au 1<sup>er</sup> janvier 2002 sur les « actifs par composants » (pour des raisons fiscales, l'effet de ce changement avait été enregistré en 2002 dans le compte de résultat « produits exceptionnels »).

(2) Dont une perte exceptionnelle de 54 222 milliers d'euros pour la A16 (constatant la non-valeur de ces travaux préliminaires cumulés)

(3) Selon l'article (2) de l'avenant aux conventions d'avances intragroupes dans le cadre du plan de recapitalisation de SAPN.

(4) Selon l'article (1) et (2) de la convention du 31 janvier 2002 concernant la recapitalisation de SAPN.

(5) cf.1 (plan de recapitalisation de SAPN).

(6) Dont subvention à la SODERANE de 348 milliers d'euros en 2002.

## 2.1.9 Participation des salariés

(en milliers d'euros)

	2003	2002
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS (1)</b>	<b>(2 384)</b>	<b>(10 166)</b>

Un accord dérogatoire a été conclu par Sanef qui s'applique aux exercices 2002 et 2003.

(1) La participation des salariés a été impactée de façon importante en 2002 (soit 4 547 milliers d'euros) du fait des changements de méthodes comptables.

## 2.1.10 Impôt sur les sociétés

(en milliers d'euros)

	2003	2002
<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>	<b>(18 695)</b>	<b>(67 919)</b>

La charge d'impôt sur les sociétés s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Charge d'impôt relative aux opérations de l'exercice	(21 610)	(49 218)
Produit de l'intégration fiscale	2 915	14 002
Charge d'impôt relative au changement de méthode « actif par composants Sanef »		(17 435)
Charge d'impôt relative au changement de méthode « actif par composants SAPN »		(4 283)
Impôt dû à la reprise des provisions GR et RN sur SAPN		(8 733)
Majoration d'impôt (paiements décalés liés aux distributions)		(4 522)
Effet des imputations ARD		22 610
Provision pour impôt sur risques ARD		(20 340)
<b>TOTAL</b>	<b>(18 695)</b>	<b>(67 919)</b>

## 2.2. Bilan

### 2.2.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Immobilisations incorporelles	9 457	10 636
Amortissement immobilisations incorporelles	(5 774)	(5 003)
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 683</b>	<b>5 633</b>

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels amortis sur une période de 3 à 5 ans.

## Annexe aux Comptes

**2.2.2 Immobilisations corporelles**

Immobilisations du domaine concédé

La totalité du réseau concédé en service représente 1 316 kilomètres d'autoroute au 31 décembre 2003.

*(en milliers d'euros)*

<b>Valeurs brutes</b>	<b>2003</b>	<b>Acquisitions ou virement</b>	<b>Cessions et sorties</b>	<b>Mises en service</b>	<b>2002</b>
Immobilisations de constructions en service	4 901 840		(39)	21 347	4 880 533
Immo. de construction, chaussées renouvelables	158 251	29 216	(27 517)		156 553
Immobilisations d'exploitation en service	198 210	14 311	(3 169)	2 687	184 381
Immobilisations en cours (1)	220 115	173 501	(66 697)	(24 034)	137 345
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES</b>	<b>5 478 417</b>	<b>217 028</b>	<b>(97 422)</b>	<b>0</b>	<b>5 358 812</b>

(1) Les coûts cumulés en « immobilisations corporelles de construction en cours » concernant la section d'autoroute A16 – Région Ile de France ont été soldés pour un montant de 54 222 milliers d'euros.

Une perte exceptionnelle a été passée constatant la non-valeur de ces travaux préliminaires.

L'accroissement des immobilisations provient essentiellement des investissements de construction sur l'autoroute A29 et des Investissements de Construction sur Autoroutes en Service (I.C.A.S.).

*(en milliers d'euros)*

<b>Amortissements</b>	<b>2003</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises et cessions</b>	<b>2002</b>
Amortissements pour dépréciation	128 493	17 640	(3 080)	113 933
Amortissements pour dépréciation - chaussée renouvelables	53 200	13 655	(27 516)	67 061
Amortissements de caducité des immobilisations non renouvelables	1 632 868	130 726		1 502 142
Amortissements de caducité des immobilisations d'exploitation	47 806	884		46 922
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 862 367</b>	<b>162 905</b>	<b>(30 596)</b>	<b>1 730 058</b>

**2.2.3 Immobilisations financières***(en milliers d'euros)*

	<b>2003</b>	<b>2002</b>
Participations (1)	285 237	285 177
Avances rattachées à des participations (2)	589	855
Prêts (3)	2 038	2 093
Autres immobilisations financières (4)	39	22
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>287 903</b>	<b>288 147</b>

Dont au 31 décembre 2003 :

(1) - dont une participation chez SAPN de 284 909 milliers d'euros avec un montant de capital restant à libérer de 64 175 milliers d'euros dans les quatre ans.

(2) - 589 milliers d'euros correspondant à une avance consolidable au GIE SC Autoroutes.

(3) - Le montant total des prêts (1 % construction) se compose principalement au 31 décembre 2003 de 1 743 milliers d'euros au titre de l'investissement obligatoire dans la construction contre 1 497 milliers d'euros au 31 décembre 2002.

(4) - Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements.

## 2.2.4 Stocks

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Stocks et en-cours	4 848	5 721
Dépréciation des stocks		(572)
<b>STOCKS ET EN-COURS NETS</b>	<b>4 848</b>	<b>5 149</b>

Les stocks sont principalement constitués des fournitures nécessaires à l'entretien et à la viabilité des autoroutes, des pièces détachées pour les différents matériels (péage, électrique, transport, engins), des fournitures informatiques et de bureau (non compris les badges Liber-t classés en immobilisations d'exploitation).

## 2.2.5 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Clients - Péages (abonnés)	33 647	32 089
Clients - Activités annexes	14 650	21 819
Dépréciation créances douteuses (1)	(3 471)	(7 319)
<b>CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>44 826</b>	<b>46 589</b>

(1) Il s'agit essentiellement de dépréciation concernant les clients « télécoms » résiliés ou disparus.

## 2.2.6 Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Etat et autres organismes publics (1)	23 847	5 355
Autres créances et produits à recevoir	25 056	30 545
Avances de trésorerie à court terme à SAPN		20 800
Charges constatées d'avance (autres)	12 157	11 945
Charges à répartir	7 239	7 521
Écart de conversion actif	585	310
<b>AUTRES CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>68 884</b>	<b>76 476</b>

(1) Dont en 2004, remboursement d'acomptes IS à recevoir : 12 649 milliers d'euros.

Les « autres créances et produits à recevoir » comprennent, notamment, des produits à recevoir sur « installations commerciales et assimilés » (13 121 milliers d'euros fin 2003 et 13 400 milliers d'euros fin 2002).

Les « charges constatées d'avance » fin 2003 correspondent pour l'essentiel à la quote-part de redevance domaniale relative à l'exercice suivant.

Les « charges à répartir » sont principalement constituées du montant non amorti des primes d'émission d'emprunts et de remboursement d'obligations.

## Annexe aux Comptes

## 2.2.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Valeurs mobilières de placement	117 678	13 634
Disponibilités	23 550	10 950
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITÉS (1)</b>	<b>141 228</b>	<b>24 584</b>

Les « valeurs mobilières de placement » comprennent principalement des SICAV de trésorerie des bons de caisse et des certificats de dépôt négociables. Il n'y a pas de produits latents sur ces valeurs.

Les « disponibilités » comprennent les chèques, les cartes à encaisser et les soldes bancaires.

(1) La variation de 116 644 milliers d'euros de trésorerie s'explique pour 58 600 milliers d'euros par l'imputation de taxe sur les déclarations de TVA (cf.5.3).

## 2.2.8 Capitaux propres

Le capital social de la société Sanef s'élève à 48 322 268 euros divisé en 3 169 733 actions de même montant.

(en milliers d'euros)

	2003	Affectation selon AG du 23/06/2003	Sub. reçues moins reprise	Résultat 2003	2002
Capital	48 322				48 322
Réserve légale (1)	6 287				6 287
Autres réserves					
Report à nouveau	493 282	(111 528)			604 810
Résultat 2002		111 528			(111 528)
Résultat 2003	118 672			118 672	
Subventions d'investissements (2)	90 681		2 973		87 708
	<b>757 244</b>	<b>0</b>	<b>2 973</b>	<b>118 672</b>	<b>635 599</b>

(1) Réserve légale et réserve de plus value à long terme.

(2) Sur 2003, les subventions d'investissement augmentent de 6 600 milliers d'euros et font l'objet d'une reprise de 3 627 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2003, il n'existe aucun instrument de dilution.

## 2.2.9 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)

	2003	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provisions utilisées)	Reprise de l'exercice (provisions non utilisées)	Autres	2002
Retraites et engagements assimilés	9 085	1 581				7 504
Litiges	1 308	589	(611)			1 329
Impôts (litige ARD) (1)	20 340					20 340
Soutien SAPN	148 700		(52 200)	(11 100)		212 000
Indexation	585	275				310
Commission de garantie	0			(4 591)		4 591
Abondement	187	187				0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>180 205</b>	<b>2 632</b>	<b>(52 811)</b>	<b>(15 691)</b>		<b>246 074</b>

(1) Provision sur 55 835 milliers d'euros d'ARD en litige au taux de 36,43 %, soit 20 340 milliers d'euros.

Provisions pour retraites et engagements assimilés :

(en milliers d'euros)

	Engagements de retraite	Autres engagements (Médailles)	Total
<b>ENGAGEMENTS TOTAUX AU 31 DÉCEMBRE 2001</b>	<b>5 584</b>	<b>583</b>	<b>6 167</b>
Charge de l'exercice 2002	1 098	239	1 336
<b>PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2002</b>	<b>6 682</b>	<b>822</b>	<b>7 504</b>
Charge de l'exercice 2003	1 437	144	1 581
<b>PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2003</b>	<b>8 119</b>	<b>966</b>	<b>9 085</b>

Au 31 décembre 2003, le taux de rendement retenu est l'OAT dix ans en valeur 31/12 (4,3 %) avec une hypothèse d'inflation future, hors tabac de 1,6 % (d'où un taux d'actualisation de 2,66 %).  
Taux moyen de revalorisation des rémunérations : inflation + 1,5 %.

## 2.2.10 Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Emprunts CNA à taux fixe	2 594 845	2 647 334
Emprunts CNA à taux variable ou révisable	278 055	187 469
Avances des collectivités territoriales	1 334	1 906
Autres	9 225	3 445
<b>sous-total</b>	<b>2 883 459</b>	<b>2 840 154</b>
Intérêts courus sur emprunts	91 488	90 077
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>2 974 947</b>	<b>2 930 231</b>

(emprunts souscrits en 2003 : 220 000 milliers d'euros - Emprunts remboursés en 2003 : 182 177 milliers d'euros).

### Emprunts CNA

Ces emprunts ont été souscrits par Sanef auprès de la Caisse Nationale des Autoroutes (CNA), établissement public à caractère administratif, dans le cadre d'une convention conclue entre la CNA et les sociétés d'économie mixte concessionnaires d'autoroutes (SEMCA). Cette convention prévoit la mise à la disposition des SEMCA de fonds levés par la CNA, soit dans le cadre de son programme d'émission obligataire, soit auprès de la BEI.

Les prêts consentis par la CNA aux SEMCA sont assortis des mêmes conditions et des mêmes échéances que les emprunts souscrits par la CNA pour les financer.

Les emprunts CNA portent pour leur majeure partie des intérêts à des taux fixes. Le taux nominal moyen pondéré sur les emprunts CNA est de 6,21 % pour l'exercice 2003 contre 6,52 % pour l'exercice 2002.

## Annexe aux Comptes

**Autres**

Ce poste correspond à des dépôts et cautionnements reçus.

Au 31 décembre 2003, l'échéancier de remboursement du principal des dettes financières de la société était le suivant :

(en milliers d'euros)

Années	Capital à moins d'un an	Capital entre 1 à 5 ans	Capital à plus de 5 ans	TOTAL restant à rembourser
2004	107 934			107 934
2005		137 204		137 204
2006		185 402		185 402
2007		160 073		160 073
2008		308 253		308 253
2009			215 716	215 716
2010			189 038	189 038
2011			173 700	173 700
2012			83 521	83 521
2013			161 369	161 369
2014			187 035	187 035
2015			245 035	245 035
2016			224 620	224 620
2017			274 000	274 000
2018			220 000	220 000
<b>TOTAL (1)</b>	<b>107 934</b>	<b>790 932</b>	<b>1 974 034</b>	<b>2 872 900</b>

(1) dont 277 470 milliers d'euros à taux variable ou révisable.

**2.2.11 Fournisseurs et comptes rattachés**

(en milliers d'euros)

	2003	2002
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>18 418</b>	<b>15 625</b>

Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » n'inclut pas les fournisseurs d'immobilisation qui sont classés en « Autres dettes ».

**2.2.12 Autres dettes et comptes de régularisation**

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Capital non libéré (SAPN) (1)	64 175	64 175
Dettes sur immobilisations (2)	39 424	24 649
Dettes fiscales et sociales (3)	98 084	111 113
Produits constatés d'avance (4)	27 463	32 471
Autres	7 464	15 392
<b>AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>236 608</b>	<b>247 801</b>

(1) La libération du solde de l'augmentation de capital doit intervenir dans les quatre ans.

(2) Les dettes sur immobilisations correspondent aux comptes fournisseurs et aux factures à recevoir relatifs aux immobilisations.

(3) Dont au 31 décembre 2003 : 58 600 milliers d'euros correspondant à l'imputation de taxe sur les déclarations de TVA constituant une dette à moins d'un an (cf. 5.3).

(4) Les produits constatés d'avance sont constitués principalement : des « participations des organismes privés » 15 442 milliers d'euros au 31 décembre 2003, des produits de l'activité fibres optiques 7 406 milliers d'euros contre 9 790 milliers d'euros au 31 décembre 2002.

## 2.2.13 Engagements hors bilan

### a) Engagements donnés

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Intégration fiscale (1)	149 435	127 089
Engagement futur 1 % paysage	2 939	7 418
<b>TOTAL</b>	<b>152 374</b>	<b>134 507</b>

(1) Voir 5.1

### b) Engagements reçus

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Cautions bancaires	61 977	54 286
<b>TOTAL</b>	<b>61 977</b>	<b>54 286</b>

### c) Engagements réciproques

(en milliers d'euros)

	2003	2002
Marchés travaux (signés et non payés)	182 905	264 128
<b>TOTAL</b>	<b>182 905</b>	<b>264 128</b>

### d) Informations sur les instruments financiers utilisés par Sanef

Sanef n'utilise pas d'instruments financiers dérivés dans le cadre de son activité.

## Explications de certains éléments des tableaux de flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente l'évolution de la trésorerie. La trésorerie inclut les disponibilités, les découverts bancaires ainsi que les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les acquisitions d'immobilisations comprennent les intérêts capitalisés durant la période de construction. Les intérêts capitalisés s'élèvent à 5 752 milliers d'euros pour l'exercice 2003 contre 3 884 milliers d'euros pour 2002.

Les éléments de la marge brute d'autofinancement repris sur la ligne « autres » comprennent notamment, les reprises de subventions d'investissements sur la durée de la concession.

## Informations complémentaires

### Intégration fiscale et consolidation comptable

- Sanef est la société mère du groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés SAPN, SODERANE et SONORA. La convention signée entre les sociétés intégrées a été établie selon la méthode de la neutralité fiscale pour les différentes sociétés du groupe. A fin 2003, le montant des déficits ordinaires et ARD (Amortissements Réputés Différés) apporté au groupe d'intégration fiscale par la filiale SAPN s'élève à 436 851 milliers d'euros, soit un équivalent d'impôt de 149 435 milliers d'euros.
- Sanef établit des comptes consolidés comprenant Sanef et sa filiale SAPN (prise en intégration globale).

### Rémunérations des organes de direction

Le total des rémunérations du président du conseil d'administration et du directeur général, au cours de l'exercice 2003, s'est élevé à 227 926 euros bruts, avantages en nature inclus. Il n'a été versé aucune rémunération aux autres administrateurs et aux censeurs.

### Litiges

La société Sanef est partie à un certain nombre de litiges dans le cours normal de ses activités. Sanef considère qu'au 31 décembre 2003, aucun des litiges en cours liés à la conduite de ses activités, n'est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son résultat d'exploitation, son activité ou sa situation financière (en dehors des risques effectivement provisionnés dans les comptes).

Dans la très grande incertitude de la recevabilité de la réclamation MKI, la prétention du demandeur étant de 3,1 millions d'euros, le litige ne fait l'objet pour l'instant que d'une mention hors bilan.

Les litiges fiscaux en cours n'ont pas connu d'évolution significative depuis la clôture 2002.

Les négociations engagées avec l'Etat sur la définition d'un nouvel équilibre contractuel ont notamment pour objet de mettre un terme à la divergence d'appréciation qui subsiste sur les conséquences à tirer du changement de régime de TVA intervenu en 2000. Dans l'attente de leur prochaine finalisation et afin de préserver ses droits éventuels, la société a choisi de procéder à l'imputation de la TVA sur ses déclarations fiscales en 2003 pour un montant total de 58 600 milliers d'euros (cf. point 3.2.12).

### Cahier des charges

La convention de concession principale et le cahier des charges annexé constituent les instruments fondamentaux définissant les relations entre l'Etat et la Société Sanef : ils régissent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée des concessions et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives de l'exploitation figurent notamment :

- l'obligation de maintenir en bon état d'entretien l'ensemble des ouvrages et de tout mettre en œuvre pour maintenir la continuité de la circulation dans de bonnes conditions ;
- la faculté pour l'Etat de résilier par anticipation les contrats de concession pour motif d'intérêt général. Cette faculté de résiliation s'exerce sous le contrôle du juge.

## Listes des filiales et des participations

(en milliers d'euros)

Liste des filiales et participations (montant en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres (1)	Quote part capital	Valeur brute	Valeur nette	Chiffre d'affaires HT 2003	Résultat 2003
<b>FILIALE</b>							
<b>(plus de 50 % des titres)</b>							
SAPN	5 000	36 033	99,92 %	284 909	284 909	237 539	(13 947)
SODERANE	15	(6)	99,40 %	15	15	941	42
<b>PARTICIPATIONS</b>							
CENTAURE NORD PAS DE CALAIS	320	324	34,00 %	259	259	NC	NC
GIE Autoroutes Trafic	300		18,00 %	54	54	NC	43,9

(1) Non compris le résultat de l'année.